

17 mai 2024 -20:13

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

## Indice de réparabilité des biens - Deuxième lecture

Le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un projet d'arrêté royal concernant l'indice de réparabilité pour les biens.

Cette mesure met en œuvre une action du Plan d'action fédéral pour une économie circulaire.

L'indice de réparabilité permettra aux consommateurs de savoir si les biens qu'ils achètent sont facilement réparables. Il est prévu qu'à terme cet indice de réparabilité devienne un indice de durée de vie en prenant également en compte la robustesse et la fiabilité des produits. Ces indices ont pour vocation de permettre aux consommateurs de faire des économies et de s'inscrire dans la transition en consommant des biens plus durables.

Le projet d'arrêté royal précise à quels biens l'indice de réparabilité est applicable et détermine les normes techniques par catégorie de biens, afin de déterminer les scores et la méthode de calcul.

Le projet, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, est soumis à la signature du Roi.

*Projet d'arrêté royal visant à déterminer les biens visés par l'indice de réparabilité, les normes techniques permettant d'établir les scores pour chacun des critères et de la méthode de calcul de l'indice global*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://khattabi.belgium.be>  
[info@khattabi.fed.be](mailto:info@khattabi.fed.be)

Adrien Volant  
Porte-parole (FR)  
+32 497 82 39 56  
[adrien.volant@khattabi.fed.be](mailto:adrien.volant@khattabi.fed.be)

Mathias Bienstman  
Porte-parole (NL)  
+32 499 77 68 06  
[mathias.bienstman@khattabi.fed.be](mailto:mathias.bienstman@khattabi.fed.be)

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 06  
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys  
Porte-parole  
+32 479 90 90 77  
[nele@bertrand.fed.be](mailto:nele@bertrand.fed.be)